



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 12 % contre 20 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (11 %) mais dépasse la part sectorielle (8 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (75 % contre 62 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes est très importante en raison, notamment, du taux particulièrement élevé de la catégorie des employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			
Cadres	11,80 %	20 %	17,22 %
Professions intermédiaires	11,42 %	8,28 %	30,09 %
Employés	74,98 %	61,81 %	45,76 %
Ouvriers	1,80 %	9,91 %	6,93 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			
Cadres	69,03 %	65,33 %	67,95 %
Professions intermédiaires	69,92 %	72,89 %	78,30 %
Employés	86,95 %	86,50 %	92,90 %
Ouvriers	55,17 %	61,70 %	73,23 %
Ensemble	82,32 %	78,68 %	82,86 %



LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à diminuer sur la période. La précision des données ne permet pas de décomposition plus fine.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (18 %), mais son minimum est atteint pour la Nouvelle-Aquitaine (7 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	ND	ND	ND	ND	ND
2009	ND	ND	ND	ND	88 %
2010	ND	ND	ND	ND	87 %
2011	ND	ND	ND	ND	86 %
2012	66 %	71 %	88 %	67 %	82 %
2013	60 %	65 %	91 %	80 %	84 %
2014	69 %	70 %	87 %	55 %	82 %

ND : Non déterminé

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	8,29 %	16,35 %	73,93 %	1,42 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	10,62 %	ND	79,65 %	ND	9,73 %
Bretagne	14,97 %	ND	76,19 %	ND	8,84 %
Centre-Val de Loire	ND	9,03 %	81,94 %	ND	9,03 %
Corse	ND	ND	ND	ND	100 %
DOM	ND	12,36 %	ND	ND	87,64 %
Grand Est	ND	11,21 %	80,27 %	ND	8,52 %
Hauts-de-France	ND	ND	81,90 %	ND	18,10 %
Île-de-France	18,31 %	14,01 %	65,33 %	2,36 %	0 %
Normandie	ND	ND	72,79 %	ND	27,21 %
Nouvelle-Aquitaine	7,14 %	7,89 %	82,33 %	2,63 %	0 %
Occitanie	7,61 %	8,33 %	81,88 %	2,17 %	0 %
Pays de la Loire	10,39 %	ND	81,17 %	ND	8,44 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,67 %	16,33 %	68,67 %	2,33 %	0 %
	11,80%	11,42%	74,98%	1,80%	0 %
	20 %	8,28 %	61,81 %	9,91 %	0 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.